PARC DE LOIRE : LES AMÉNAGEMENTS DU FIL DE LOIRE SE POURSUIVENT

Depuis 2018, Orléans Métropole façonne pas à pas le Parc de Loire, vaste parc naturel urbain de 340 hectares, s'étendant entre la levée des Capucins (Saint-Jean-le-Blanc) à l'ouest et le Bois de l'Île (Saint-Denis-en-Val) à l'extrémité est. Ce projet vise à préserver la biodiversité ligérienne tout en offrant aux habitants un espace de nature et de loisirs à deux pas du centre-ville d'Orléans. Dans la continuité des aménagements engagés depuis 2019, les travaux de la nouvelle séquence du Fil de Loire ont démarré en septembre. Située à l'extrémité ouest du Parc de Loire, cette portion, appelée « Accroche urbaine », marque la transition entre le cœur de ville et les espaces naturels du parc.







Au niveau de cette pointe Ouest, l'objectif est double : valoriser la berge naturelle et les vues sur le centre ancien d'Orléans, tout en améliorant le confort et la continuité du cheminement pour les promeneurs et cyclistes. Reliée à la passerelle de la Loire à Vélo, cette nouvelle séquence permettra une circulation fluide entre les différents espaces du Parc de Loire.

Des matériaux naturels et durables (comme le grave calcaire sablée) seront employés, et du mobilier "Fil de Loire" sera installé pour inviter à la découverte de la faune et de la flore ligériennes.

> LE BELVÉDÈRE DES CAPUCINS, UNE PORTE D'ENTRÉE EMBLÉMATIQUE

En parallèle, la requalification du belvédère des Capucins — véritable porte d'entrée ouest du Parc — se poursuit. Les aménagements visent à mettre en valeur les panoramas exceptionnels sur la Loire, renaturer les espaces, et faciliter l'accès piéton grâce à de nouveaux cheminements et assises en pierre. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté métropolitaine de reconquérir la biodiversité et d'offrir aux habitants des lieux de contemplation et de promenade de qualité.

UN PROJET EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Tous les travaux sont réalisés dans le strict respect des milieux naturels, conformément à l'autorisation environnementale délivrée par le Préfet en 2021. Cette démarche garantit une prise en compte globale des enjeux écologiques et la mise en œuvre de mesures limitant l'impact des chantiers sur la faune et la flore locales. Le Fil de Loire incarne parfaitement l'ambition métropolitaine : redonner toute sa place à la Loire dans le cadre de vie des habitants, tout en respectant les équilibres naturels qui font la richesse de notre territoire.

Les travaux se poursuivront jusqu'à début 2026, selon l'évolution du niveau de la Loire.

Montant total des travaux : 520 000 € TTC (140 000 € pour le belvédère des Capucins et 380 000 € pour la séquence "Accroche urbaine" du Fil de Loire).







Germain FOURNIER CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE Orléans Métropole

À propos du Parc de Loire

Lancé en 2018, le projet du **Parc de Loire** vise à créer un parc naturel urbain unique en son genre, reliant les communes de Saint-Jean-le-Blanc et de Saint-Denis-en-Val, sur plus de 340 hectares. Il valorise le patrimoine naturel et paysager de la Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, tout en offrant aux habitants un lieu de détente, de promenade et de découverte de la biodiversité.









CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38 germain.fournier@orleans-metropole.fr